

CONTRAT EN ALTERNANCE

ASSISTANT ETUDE EN ENERGIE PARTAGEE

L'AGENCE

- L'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache, association loi 1901, est un organisme de réflexion, d'étude et d'accompagnement des politiques publiques. Elle est affiliée à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe 50 Agences couvrant les grandes Agglomérations Françaises. Centre de ressources participant à la construction collective d'un territoire durable, l'ADU imagine, dans un cadre partenarial (*Programme Partenarial d'Activités*), avec les collectivités et ses partenaires, le territoire de demain. Historiquement implantée sur le Val de Sambre, l'agence intervient, avec son équipe de 23 salariés, à l'échelle de la Sambre-Avesnois, du Hainaut et de la Thiérache. Elle élabore des outils d'observation, des études et des réflexions préalables à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement de ses territoires d'intervention (*commune, intercommunalités, arrondissement...*). Observer, analyser, anticiper, planifier, conseiller, fédérer sont les maîtres mots de l'agence. Ce sont autant de compétences qui font de l'agence un outil partenarial d'ingénierie essentiel à la réflexion et à l'anticipation du devenir des territoires. Composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels de l'aménagement et du développement du territoire, les champs d'intervention de l'agence sont donc variés (*aménagement, architecture et urbanisme, planification spatiale, énergétique, économie, habitat, foncier, mobilité, observation, ...*) et répartis en 4 pôles d'expertise.
- Depuis 2017, l'agence de développement et d'Urbanisme, en collaboration avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, anime le dispositif « SIRPP & CEP » - Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public et Conseiller en Energie Partagé. Ce dispositif vise à accompagner les communes dans la gestion énergétique de leur patrimoine public.
- Aujourd'hui, le Conseiller en Energie Partagé de l'ADU accompagne 25 communes principalement sur l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre (CAMVS), mais aussi sur les agglomérations de la Porte du Hainaut (CAPH) et du Cambrésis-Catésis (CA2C).

L'ALTERNANCE VISE A RENFORCER LE DISPOSITIF « SIRPP ET CEP » AU SEIN DU POLE ETUDES DE L'ADU AFIN D'ACCOMPAGNER L'ENSEMBLE DES COMMUNES ADHERENTES DANS LA MAITRISE DE LEURS CONSOMMATIONS ET DEPENSES ENERGETIQUES.

PROFIL RECHERCHÉ

Etudiant en Bac +4/5 en génie énergétique et climatique du bâtiment, ou architecte/urbaniste spécialiste des questions de la performance énergétique du bâtiment, développement durable, énergie renouvelable...

- Aisance rédactionnelle, faculté d'animation et d'expression orale ;
- Capacité d'initiative et de synthèse /Capacité à travailler en binôme sur un projet commun ;
- Connaissance du monde des collectivités locales et des aspects juridiques appréciée.

- Maîtrise des outils de calcul thermique ;
- Permis de conduire pour les déplacements ;
- Connaissance de la réglementation thermique du patrimoine bâti ;
- Connaissance du monde des collectivités locales et des aspects juridiques appréciée.



VOS MISSIONS PRINCIPALES

En étroite collaboration avec les responsables de pôles de l'agence et le chargé d'études transition énergétique, au sein du pôle « Études », et en transversalité avec l'équipe de l'agence, l'alternant(e) aura pour missions principales :

- **D'accompagner le CEP dans le suivi des consommations des communes adhérentes** par la récupération et l'analyse des données de consommation afin de réaliser les **bilans énergétiques globaux annuels** des communes. Ce travail permet de classer les bâtiments publics du plus au moins énergivores et d'identifier le patrimoine jugé prioritaire pour atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques fixés par la réglementation.
- **D'accompagner le CEP dans la réalisation des études et préconisations des bâtiments** (visites de site avec des outils de mesures thermiques, réalisation de rapports à la suite du passage de la caméra thermique, réalisation de prédiagnostics énergétiques avec préconisations et chiffrages des travaux) ;
- **L'accompagnement des projets énergétiques des communes** (Force de proposition pour des matériaux ou systèmes ambitieux, recherche et montage des dossiers de subvention, aide au montage des cahiers des charges) ;
- **D'accompagner la réalisation des SDIE** (Schéma Directeur Immobilier Énergétique) ;
- **D'animer le dispositif SIRPP** (Communication auprès des élus, organisation de visites thématiques, campagne d'information sur les évolutions réglementaires) ;
- **D'organiser ou de participer activement aux réunions / conférences** sur la thématique.

CANDIDATURE

✓ Réponse attendue avant le 30/06/2024 (lettre de motivation + CV).

✓ A l'attention de M. Dany FARHI – Directeur

✓ Renseignements auprès de Mme Christelle VANUXEEM (christelle.vanuxeem@adus.fr)

